

# COMMUNIQUÉ APL # 07



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LIGNERY (CSQ)

2021-02-08



Téléphone : (450) 659-5491 ou (438) 320-5491  
Télécopieur : (450) 659-8743

Courriel : [z27.lignery@aplcsq.net](mailto:z27.lignery@aplcsq.net)  
Site web : [www.lignery.ca](http://www.lignery.ca)

## Personnel enseignant RÉGULIER TEMPS PLEIN (permanent ou en voie de permanence)



**Veillez signaler  
au plus tard le 31 mars 2021  
vos intentions pour l'année 2021-2022**

**Mutation  
ou  
changement d'école ou de centre  
ou  
changement de discipline (matière)  
ou  
de champ  
ou  
de sous-spécialité  
ou  
de spécialité**

La convention collective stipule que :

*« L'enseignante ou l'enseignant qui désire changer de discipline, de champ ou d'école pour l'année scolaire suivante en informe le centre de services scolaire avant le 1<sup>er</sup> avril »*

Si vous désirez changer d'école ou de centre ou changer de champ, de discipline, de spécialité ou de sous-spécialité, veuillez signifier, au plus tard le 31 mars, vos intentions pour l'année scolaire 2021-2022.

En concordance avec la **loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (Loi 40)**, les mots « commission scolaire » ont été remplacés par « centre de services scolaire » notamment dans les conventions collectives (locale et nationale).

# COMMENT FAIRE SA DEMANDE ?

Vous trouverez les lettres types sur le site de L'APL ([lignery.ca](http://lignery.ca)).



Allez dans l'onglet « **Documents** » et cliquez sur « **Formulaires et lettres types** »

Choisissez le formulaire : « *Expression des préférences* »

Lorsqu'une copie des demandes nous est acheminée, nous pouvons vérifier les possibilités de permutations et ainsi mettre en contact les personnes concernées.

Si de plus amples informations s'avéraient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-659-5491 ou 438-320-5491.

**N.B. Si vous refusez la mutation offerte, vous conservez votre poste actuel.**

**N'oubliez pas de faire parvenir une copie de la demande à L'APL, par la poste : 36, boul. Taschereau - C.P. 36, La Prairie (Québec) J5R 3Y1 ou par courriel : [z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net)**

Quelque soit votre demande, elle doit être reçue par l'employeur avant le **1<sup>er</sup> avril 2021**